

RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**DÉCISION****N° 2025-080**

Objet : Contrat pour une projection cinématographique suivie d'une conférence, dans le cadre du festival « Rêve de Montagnes » 2025, par Jusqu'au bout de vos rêves.

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales et des délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal par délibération n° 2021.061 du 17 mai 2021,

Considérant que la commune organise du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025 un festival intitulé « Rêve de Montagnes »,

D É C I D E

ARTICLE 1 : DE CONCLURE avec Jusqu'au bout de vos rêves, représenté par Monsieur Baptistin COUTANCE, domicilié au 495 route de la mer, 06410 BIOT, un contrat pour :

- la projection publique d'un film « KAHUNA : El camino de Hielo », le Mercredi 22 octobre 2025 à 20h30.

ARTICLE 2 : DE REGLER le montant de la prestation conformément au devis 2508001 fourni par le prestataire le mardi 26 août 2025, soit 490€ TTC.

Vétraz-Monthoux, le 29/08/2025
Le Maire,
Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis en sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, le publié ou notifié le



La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.